

Carte 33: Localisation de la Vôge

(Sources : Atlas paysager des Vosges et Atelier de Paysage)



Figure 2: Diagramme paysager de la Vôge

(Sources : Atlas paysager des Vosges)



Photo 69: Un paysage à dominance rurale

(Source : Atlas Paysager des Vosges)

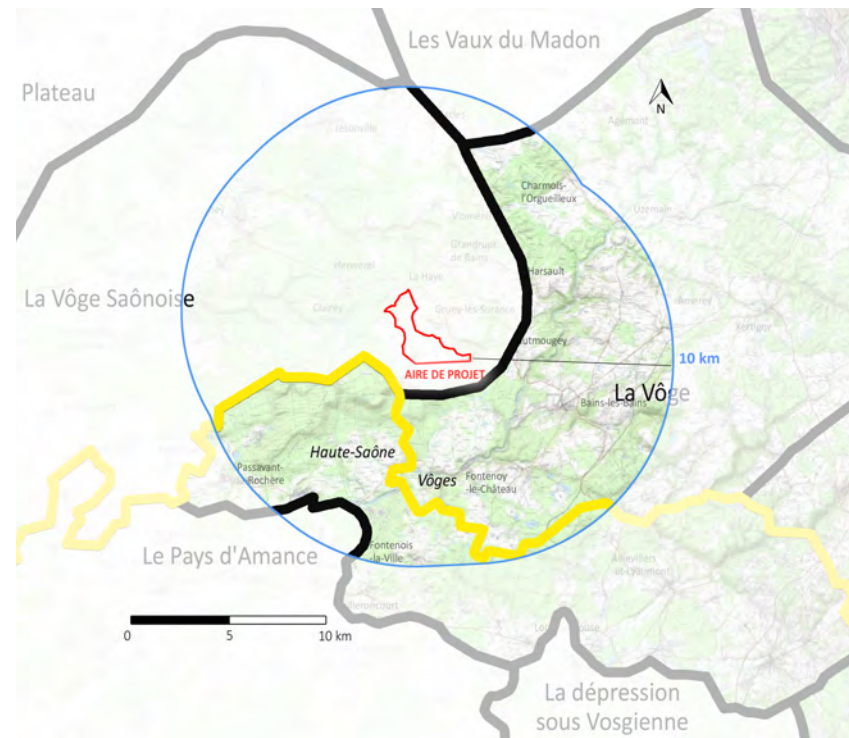
De vastes étendues vallonnées et animées par des villages isolés ponctuent le paysage.



Photo 66: L'eau

(Source : Atlas Paysager des Vosges)

Un patrimoine hydraulique relativement important.



Carte 34: La Vôge

(Sources : Atlas paysager des Vosges et Atelier de Paysage)



Photo 68: Le relief

(Source : Atlas Paysager des Vosges)

La Vôge est la transition entre la plaine et le massif Vosgien.



Photo 67: Le bâti

(Source : Atlas Paysager des Vosges)

Les hameaux, très nombreux, sont composés de maisons non mitoyennes séparées par de petits jardins. On y retrouve également de nombreux pavillons isolés.

III.2.2 La Vôge à l'Est :

Selon l'atlas paysager des Vosges :

« Vers l'Ouest, la Vôge forme une large dépression drainée par le Coney, tandis qu'à l'Est un plateau plus élevé forme la transition avec le massif vosgien. Les altitudes s'échelonnent entre 300 et 600 m.

La Vôge recouvre un territoire à la géologie dominée par les grès bigarrés. Au Nord-Est, les grès vosgiens marquent le basculement vers la vallée de la Moselle.

L'occupation du sol agricole est dominée par les prairies ; les cultures se maintenant sur les hauteurs aux sols plus profonds et aux faibles pentes.

Les sommets boisés, entre Hadol et Xertigny, marquent la ligne de partage des eaux entre Rhin et Rhône. Le Coney et ses affluents drainent le territoire en direction du Sud, tandis qu'au Nord-Est, les ruisseaux affluent vers la Moselle.

Les forêts se concentrent sur les hauteurs et les vallées, délimitant de larges espaces agricoles. Elles sont composées essentiellement de feuillus, parfois masqués par des boisements résineux périphériques.

La Vôge reste à l'écart des axes routiers principaux. Les voies principales sont implantées majoritairement sur les hauteurs et évitent les vallées.

Sur des territoires communaux très vastes, plusieurs communes dépassent le millier d'habitants, mais l'habitat très dispersé, ne favorise pas la constitution d'agglomérations importantes. Xertigny, Hadol et Bains-les-Bains constituent les bourgs principaux.

III.2.3 Synthèse des unités paysagères

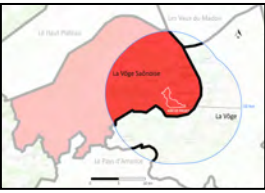
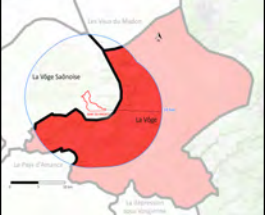
UNITE PAYSAGERE	FORCES ET FRAGILITES VISUELLES	NIVEAU DE SENSIBILITE
 <p>La Vôge Saônoise</p>	<p>On trouve :</p> <p>De grands massifs boisés offrent des limites visuelles au Nord. La sensibilité est faible.</p> <p>Des vallons forestiers encaissés renforcent cet effet de limite visuelle. La sensibilité est modérée.</p> <p>Une succession de petites clairières séparées par de grandes traversées forestières. La sensibilité est variable selon les secteurs.</p>	<p>-</p> <p>-</p> <p>+ OU -</p>
 <p>La Vôge</p>	<p>Bois et forêt ponctuent le paysage alternant ouverture et limite visuelle à l'Ouest. La sensibilité est modérée.</p> <p>Le Canal de l'Est au cheminement discret. La sensibilité est variable selon les points de vue.</p> <p>Au Sud-Est, les vallons forestiers très encaissés au paysage secret. La sensibilité est faible, car les vues sont rapprochées.</p> <p>A l'Est, les paysages ouverts du plateau offrent de larges belvédères. La sensibilité est plus importante, car les sites offrent des vues lointaines.</p>	<p>-</p> <p>+</p> <p>-</p> <p>+</p>

Tableau 2: Synthèse des unités paysagères

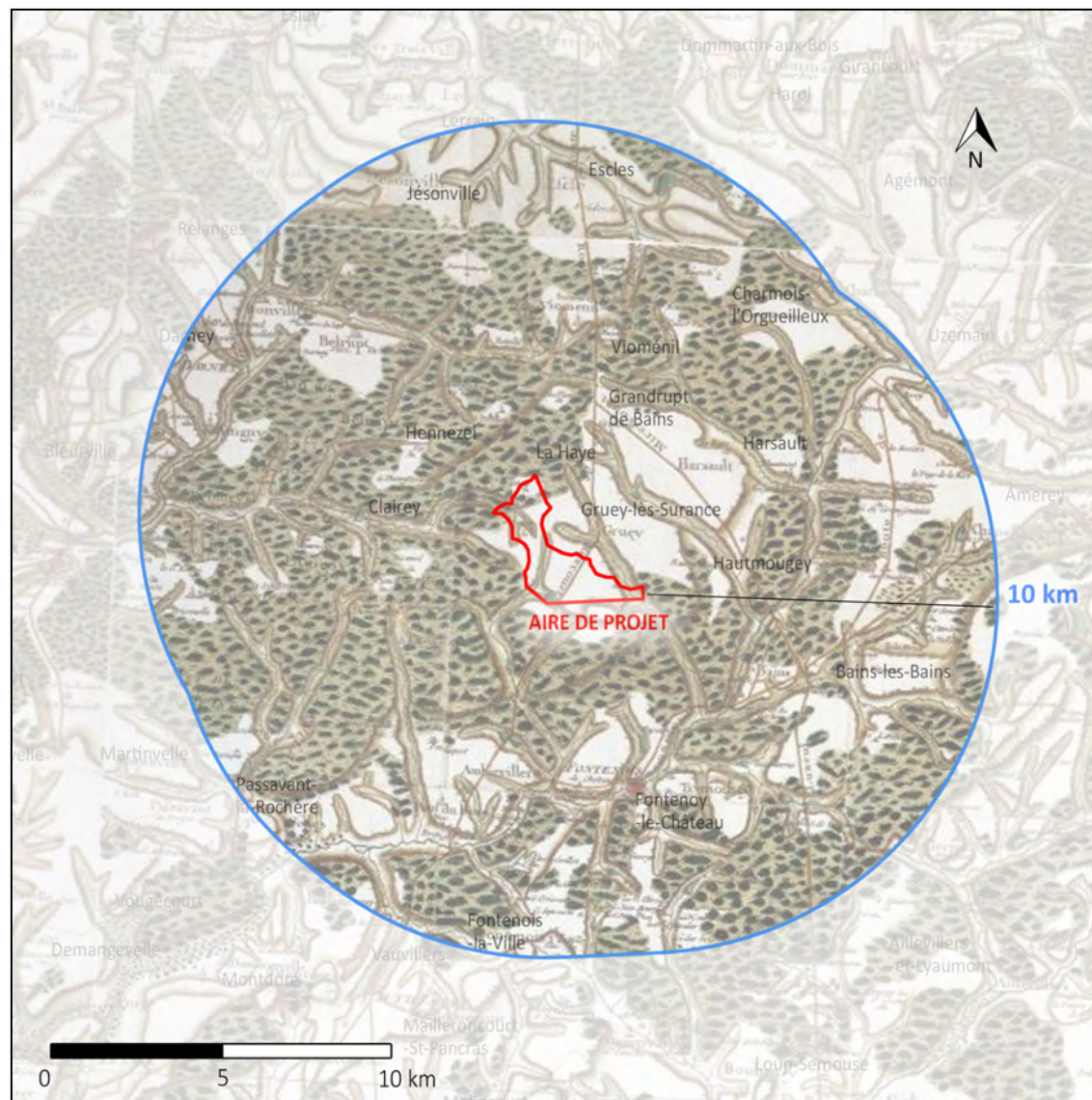
(Source : Atelier de paysage, Atlas des paysages des Vosges)

Globalement, la sensibilité visuelle des deux unités est plutôt modérée. Une dimension culturelle est à prendre en compte, quant à l'adéquation entre le support paysages ruraux et objet contemporain témoin des énergies renouvelables.

III.3 Evolution des paysages de la carte de Cassini du XVIII^{ème} à nos jours

On constate, sur la carte de Cassini, que les boisements ont très peu évolué depuis le XVIII^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui, mises à part quelques clairières issues du déboisement.

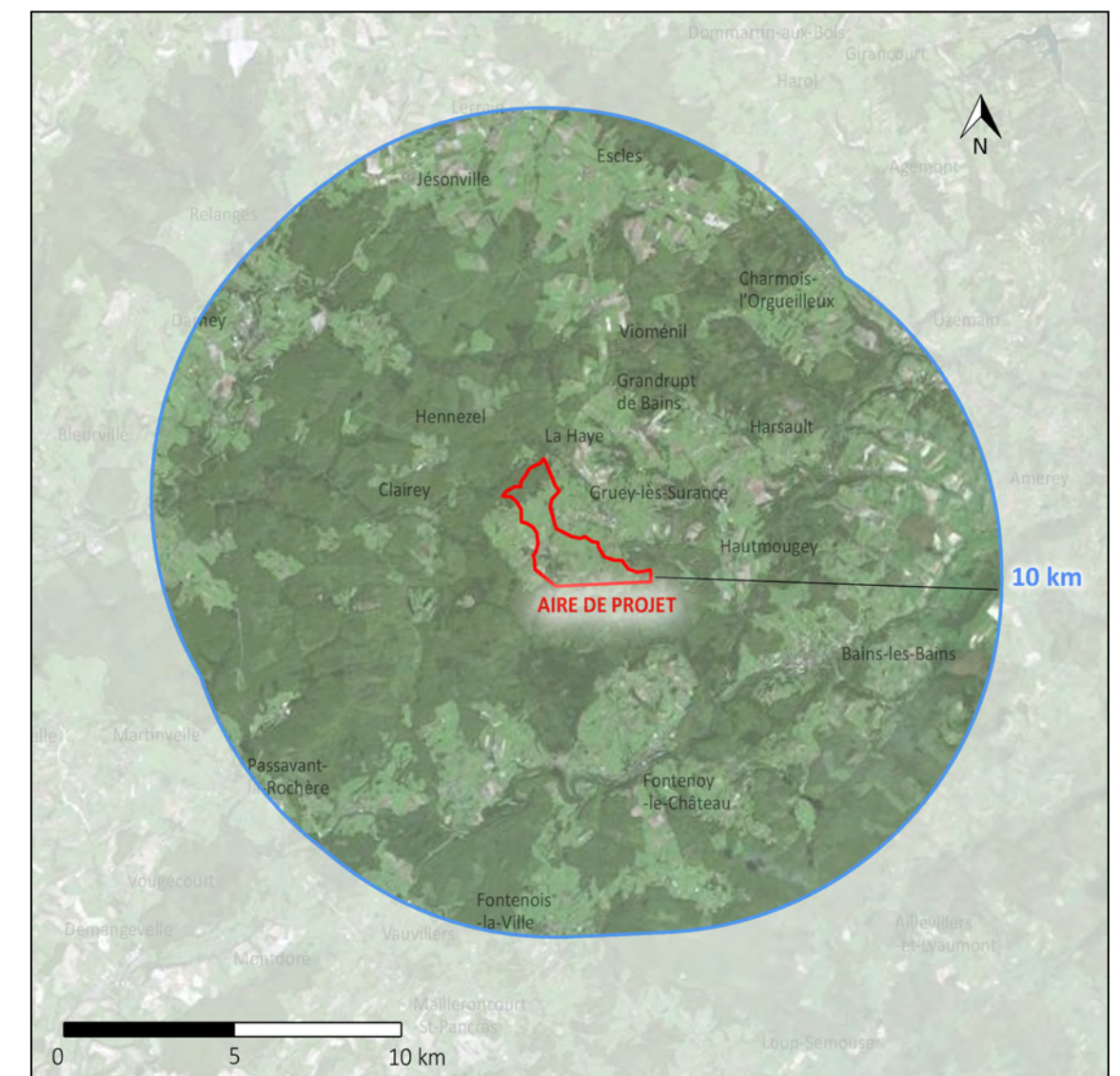
A grande échelle, depuis le XVIII^{ème} siècle, on ne constate pas beaucoup d'avancée de la forêt en raison des espaces agricoles occupés en périphérie.



La carte de Cassini, ou carte de l'Académie, est la première carte topographique et géométrique établie à l'échelle du royaume de France dans son ensemble. Cette carte constitue, pour l'époque, une véritable innovation et une avancée technique décisive. Elle est la première carte à s'appuyer sur une triangulation géodésique dont l'établissement a pris plus de soixante ans.

De nos jours, les chercheurs consultent fréquemment les feuilles de la carte de Cassini, par besoin de faire de l'écologie rétrospective ou de comprendre l'histoire du paysage.

Ici, elle nous aidera à constater l'évolution du paysage, notamment de la ceinture forestière qui borde l'aire de projet.



Carte 35: Photographie aérienne

(Sources : Géoportail et Atelier de Paysage)

Carte 36: Carte de Cassini

(Sources : Géoportail et Atelier de Paysage)

Atelier de Paysage Eliane HOUILLON – Novembre 2016

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) – Implantation du Parc Eolien de Gruy-ès-Surance (88)

H2AIR

III.4 Sensibilités patrimoniales culturelles

III.4.1 Sites inscrits ou classés et monuments historiques

Les sites classés et les sites inscrits restent peu nombreux sur cette portion du territoire du périmètre intermédiaire. Ils correspondent souvent à des éléments ponctuels, croix, maisons,... Mais aussi des bâtiments historiques comme des châteaux et des édifices religieux à partir des 10 km.

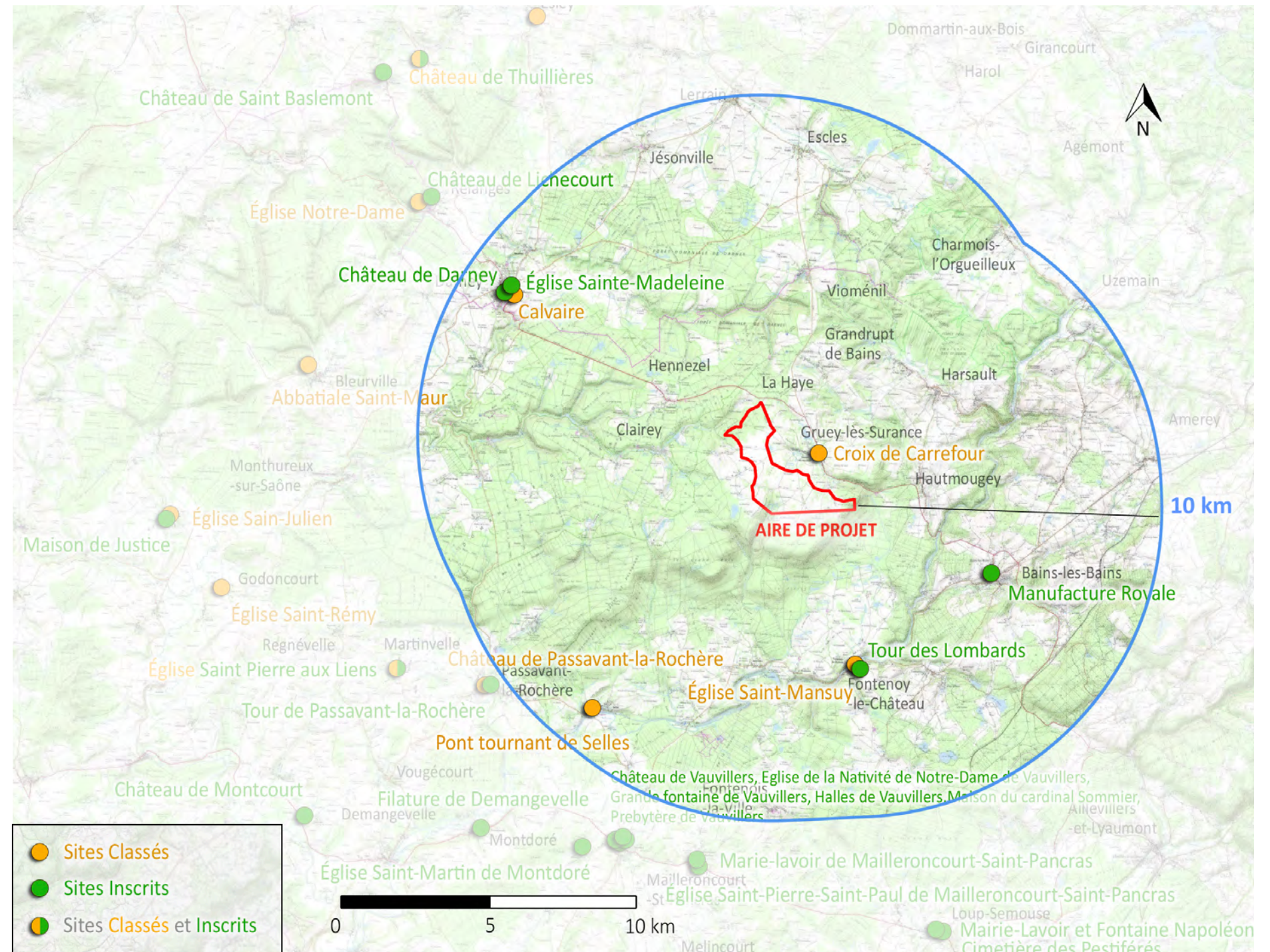


Photo 70: La Croix de Carrefour à Gruey-lès-Surance
(Source : Atelier de Paysage)

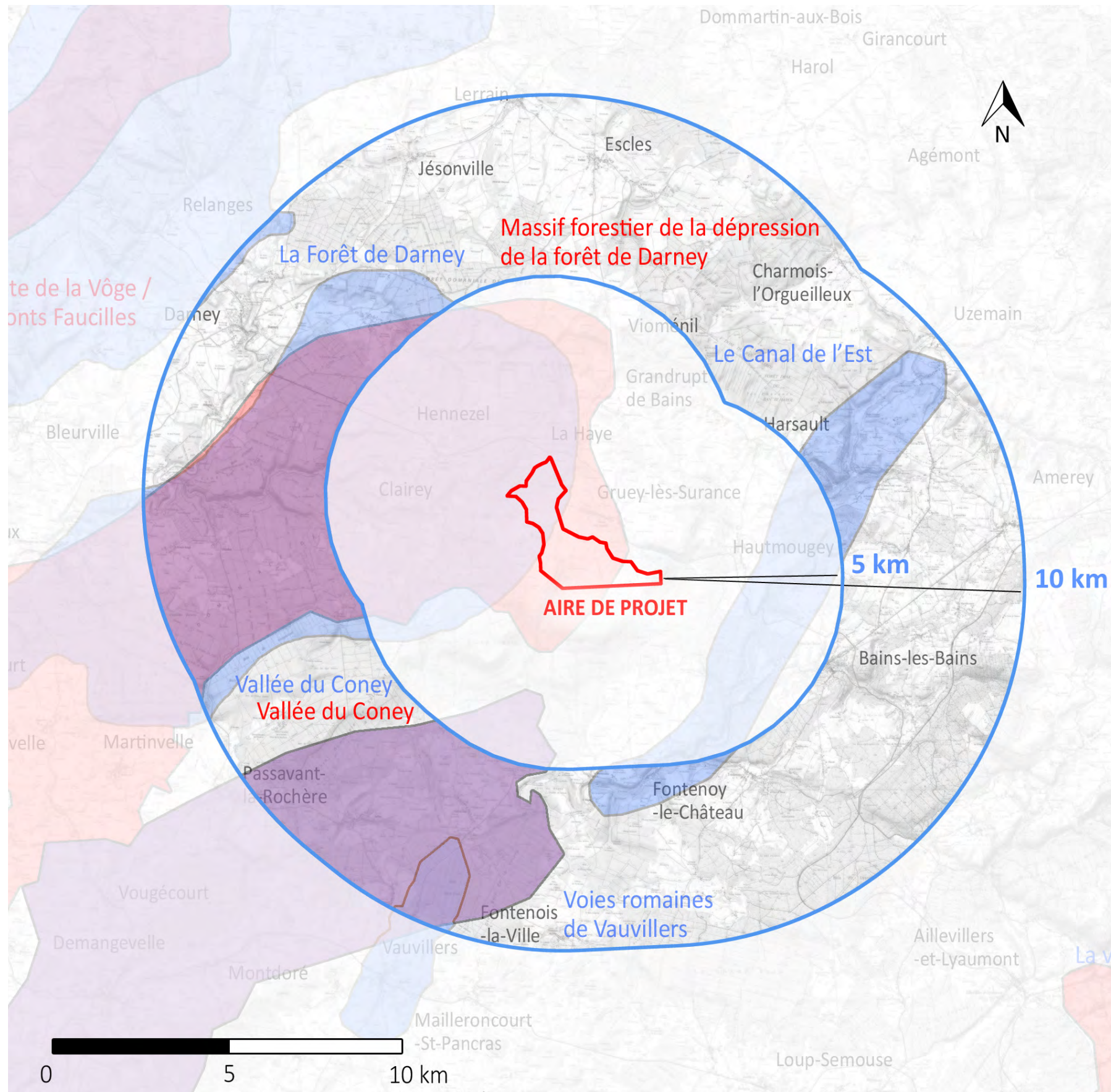
Les monuments historiques, les plus proches, sont situés au Sud ou à l'Est. On peut citer : la Croix de Carrefour à Gruey lès Surance, la Manufacture Royale à Bains les Bains, la Tour des Lombards et l'Église Saint-Mansuy à Fontenoy-le-Château.

COMMUNE	MONUMENT	INSCRIPTION/ CLASSEMENT	DATE	DISTANCE AU SITE DE PROJET À VOL D'OISEAU
VOSGES (88)				
Bains les Bains	Manufacture royale	Inscrit	1988	8,5 km
Darney	Calvaire	Classé	1963	10 km
	Château de Darney	Inscrit	1984	10 km
	Eglise Sainte-Madeleine	Inscrit	1992	10 km
Fontenoy-le-Château	Eglise Saint-Mansuy	Classé	1922	7,5 km
	Tour des Lombards	Inscrit	1981	7,5 km
Gruey lès Surances	Croix de carrefour	Classé	1982	1,5 km
HAUTE-SAÔNE (70)				
Selles	Pont tournant de Selles	Classé	1994	10 km

Tableau 3 : Monuments historiques dans le périmètre des 10 km
(Source : Base de données Mérimée)



Carte 37: Les GR, les sites inscrits et classés et les monuments historiques
(Sources : DREAL Lorraine, Base de données Mérimée et Monumentum, <http://lorraine.voie.verte.free.fr/>, Topo Guide GR, Géoportail et Atelier de Paysage)



Carte 38: Paysages remarquables et sites emblématiques

(Source : Carmen DREAL Lorraine, Vosges équipements, Atlas paysager des Vosges et atelier de Paysage)

Atelier de Paysage Eliane HOUILLON – Novembre 2016

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) – Implantation du Parc Eolien de Gruey lès Surance (88)

H2AIR

III.4.2 Synthèse des paysages patrimoniaux dans l'aire d'étude intermédiaire

Trois zonages dont un paysage remarquable et deux paysages emblématiques se recoupent dans le périmètre interne des 10 km.

Parmi ces trois zonages, deux d'entre eux figurent dans le périmètre très rapproché de moins de 5 km.

La superposition de deux zonages liés à la forêt de Darney, à proximité immédiate du site, montre qu'il existe une sensibilité paysagère importante sur le site même de l'implantation du parc éolien de Gruey lès Surance.

Cette sensibilité paysagère représente un enjeu qui doit être pris en compte dans le projet éolien, même si, la forêt étant un milieu fermé, elle ne permet aucune perception vers l'extérieur.

Il faut néanmoins rappeler que la zone se trouve dans un secteur favorable dans le cadre du Schéma Régional Éolien.

La forêt de Darney est l'élément paysager le plus sensible en raison de son potentiel paysager, de sa superficie mais aussi de la dimension symbolique qu'elle représente, elle reste identitaire, culturellement du territoire.

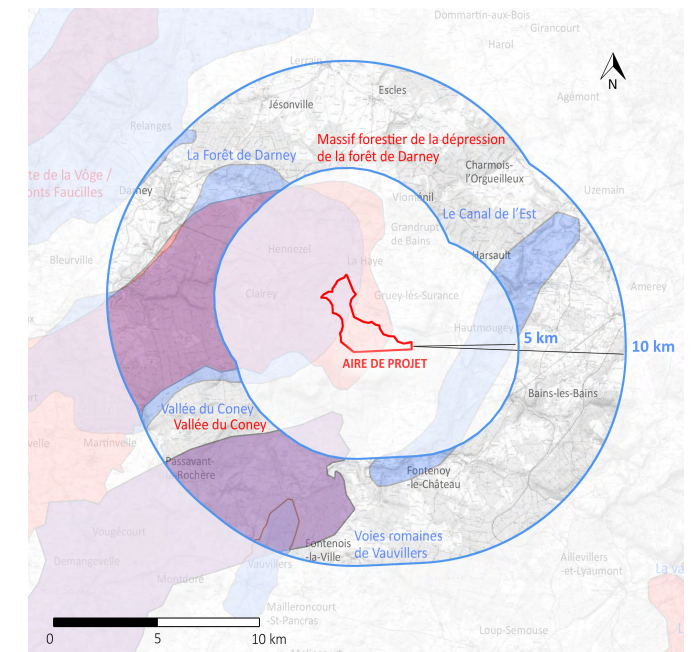
Conclusion :

Le site du projet se situe dans un secteur en zone sensible, où il conviendra, de mesurer finement l'impact visuel du projet éolien.

L'aire de projet étant sur un zonage de paysage remarquable et emblématique, l'impact visuel du projet éolien a son importance.

La sensibilité du site ne varie pas qu'avec la distance au projet, mais aussi en fonction de l'implantation du relief ainsi que les zones boisées.

Nous pouvons voir, sur la coupe ci-dessous, que la sensibilité et l'impact visuel ne sera pas le même en fonction de la situation du point de vue.



Carte 40: Localisation coupe – Paysages remarquables et emblématiques
(Source : Carmen DREAL Lorraine, Vosges équipements, Atlas paysager des Vosges et atelier de Paysage)

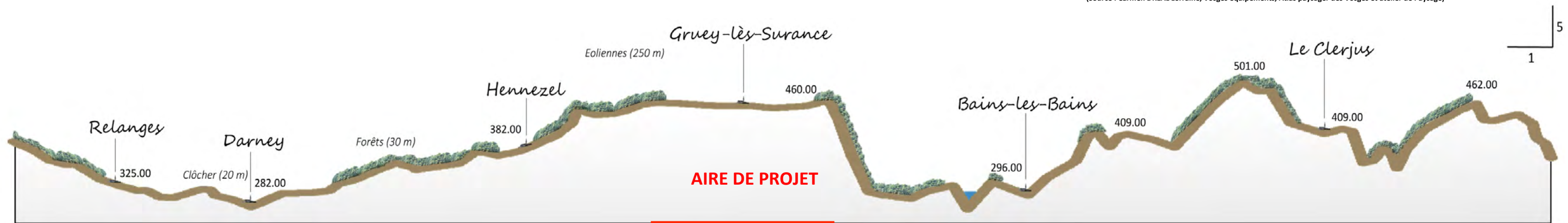
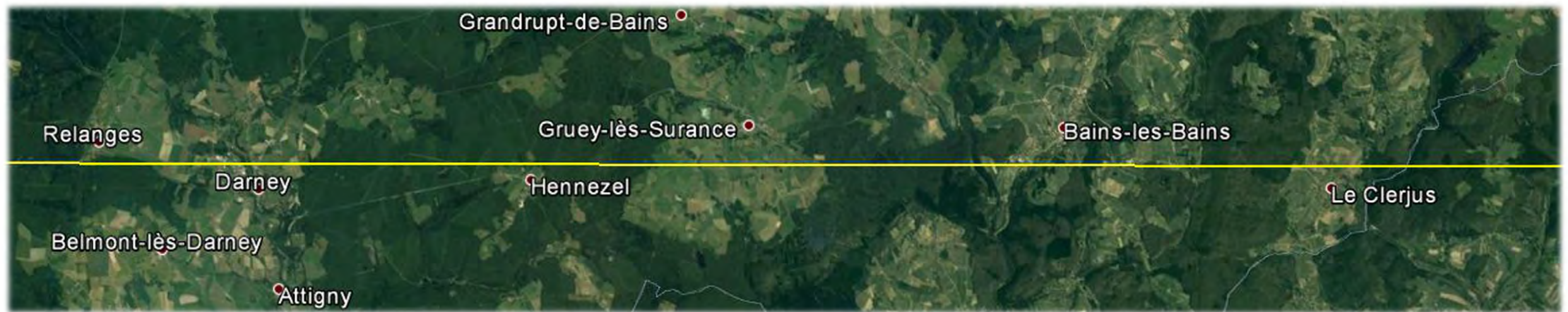
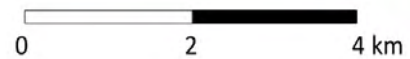


Figure 3: Coupe relief et boisements
(Sources : Google Earth et Atelier de Paysage)



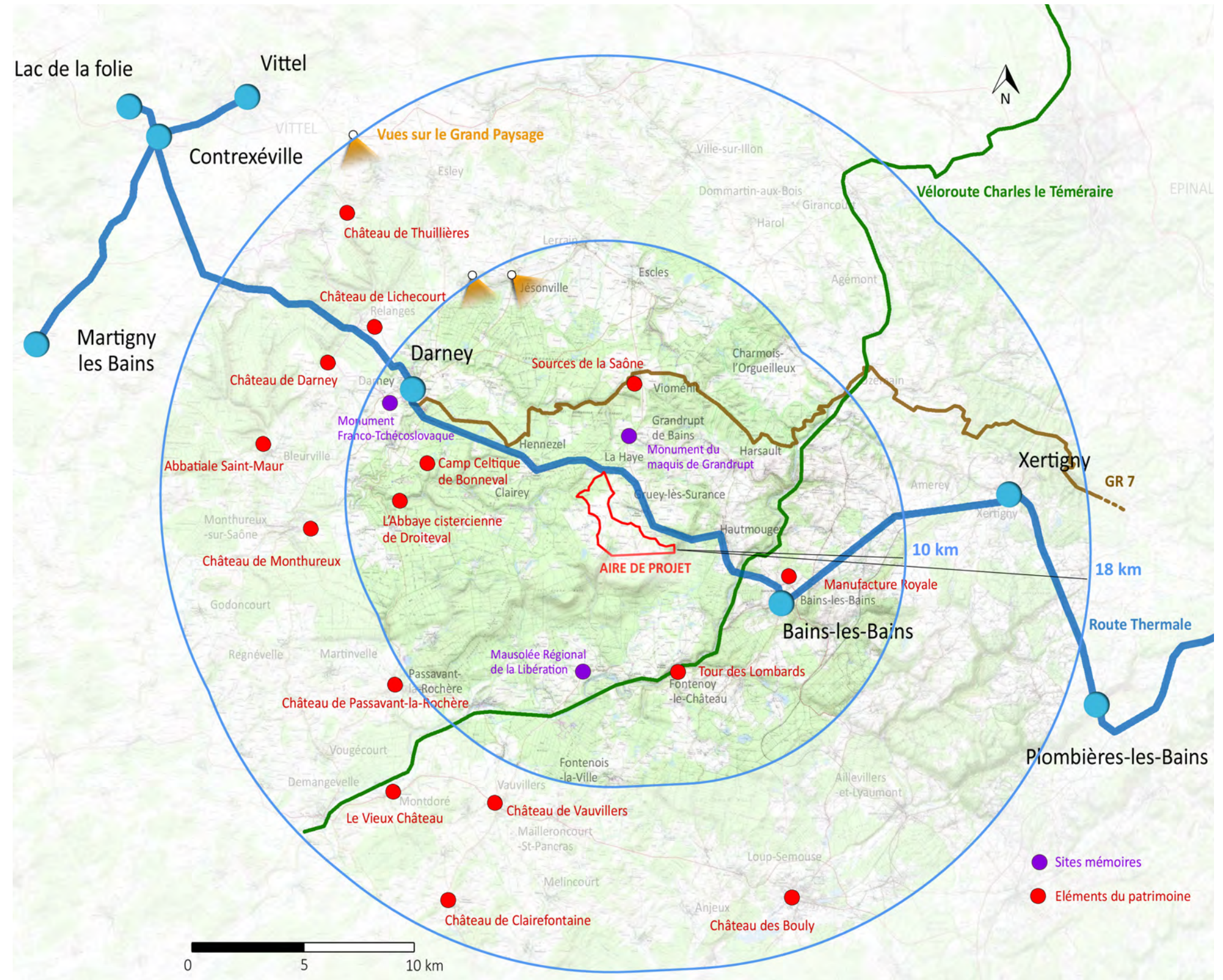
Carte 39: Localisation coupe – Photo aérienne
(Source : Google Earth)



III.5 Sites touristiques

Photo 71: Les sources de la Saône
(Source : Atelier de Paysage)

Photo 72: Monument du Maquis de Grandrupt
(Source : Atelier de Paysage)



Carte 41: Les principaux sites touristiques d'ampleur régionale
(Source : Tourisme Lorraine)

Les sites touristiques les plus proches sont : la Tour des Lombards à Fontenoy-le-Château, les Sources de la Saône à Vioménil.

On peut également citer des lieux de mémoire tels que le Monument du Maquis de Grandrupt et le Mausolée Régional de la Libération.

Un vélo-route Charles le Téméraire suit le tracé du Coney.

Un sentier de grande randonnée (le GR 7) rejoint Darney depuis Xertigny.

Des sites importants figurent sur le cercle des 10 km comme le Camp Celtique de Bonneval et la Manufacture Royale de Bains-les-Bains.

La Tour des Lombards

Cette tour, monument historique, était peut-être l'élément d'un château inféodé aux seigneurs de Fontenoy. Elle était, avec ses deux salles d'artillerie superposées, capable de participer à la défense de la place. Sa facture l'apparente aux constructions de la fin du XIV^{ème} siècle ; il ne semble pas que ses canonnières, caractéristiques de cette période, aient été rapportées dans des maçonneries préexistantes. Dans la salle haute, on peut observer une naissance d'escalier pouvant laisser croire que la tour eut, jadis, un niveau supplémentaire.



Photo 73: Tour des Lombards

(Source : Vosges itinérance et overblog martineschoering)

L'enjeu reste faible car les risques de connexion visuelle avec le parc éolien sont rares, en raison du relief et de la présence de massifs forestiers.

Manufacture Royale de Bains-les-Bains

Située dans la plaine des Vosges, à Bains-les-Bains, station thermale bénéficiant de 11 sources d'eau chaude déjà utilisées par les Romains, spécialiste des pathologies sensibles (cardiologie et rhumatismes), la Manufacture Royale, ferblanterie édifiée en 1733, est l'un des sites I.M.H de ce type, les mieux préservés de France.

Exemple de la puissance industrielle du royaume, elle était la plus importante ferblanterie du Royaume et régnait sur un territoire immense en Lorraine et en Franche-Comté.

La station thermale fit partie de ses acquisitions. Ce fleuron de l'histoire de France serait tombé dans l'oubli, sans le descendant d'un des fondateurs de la Manufacture.

Il est aujourd'hui la propriété de Martine et François Cornevaux, qui ont entrepris, pour sa sauvegarde, de l'ouvrir au tourisme.

La majorité des bâtiments de la Manufacture furent construits entre 1733 et 1737 : le château, la Chapelle, les logements d'ouvriers puis durant la seconde moitié du XVIII^{ème}.

En 1779, la halle au charbon.

En 1777 on ajoute le canal, la fonderie, les ateliers de fabrication, la nouvelle étamerie.

En 1792, Joseph Falatieu donne un essor important à la Manufacture de fer blanc. Au cours du XIX^{ème} siècle, le fer blanc est abandonné au profit des clous à chevaux.



Photo 74: La manufacture vue du ciel

(Source : bainsmanufactureroyale.eu)

L'enjeu reste en raison du cadre forestier qui marque la vallée du Coney où est implantée la Manufacture Royale.

La forêt de Darney

La forêt de Darney est une forêt de 15 000 hectares située essentiellement dans le Sud-Ouest du département des Vosges et, pour une petite partie, dans celui de la Haute-Saône. Elle est traversée par la vallée de l'Ourche.

Géographie

La forêt s'étend sur 36 communes, dont 35 dans le département des Vosges (réparties entre les cantons de Darney et de Monthureux-sur-Saône), et une dans le département de la Haute-Saône (Passavant-la-Rochère). Sur ces 36 communes, seules 3 ont plus de 1 000 habitants et 24 ont moins de 200 habitants.

De nombreux ruisseaux parcourent cette forêt riche en sources, notamment l'Ourche, qui descend la vallée de l'Ourche.

Histoire

En 1260, la maison de Lorraine prend possession de la forêt de Darney. Du XII^{ème} au XV^{ème} siècle, des abbayes et des prieurés de moines cisterciens s'installent dans la forêt, comme l'abbaye de Droiteval sur la commune de Claudon.

Les ducs de Lorraine font venir en forêt de Darney des familles de verriers tchèques qui deviendront par la charte des verriers de 1448 des gentilshommes verriers et développeront cette activité jusqu'au XVII^{ème} siècle. On dénombre près de 30 verreries.

La guerre de Trente Ans entraînera le déclin de l'activité verrière qui sera remplacée au XVIII^{ème} siècle par l'installation de forges et aciéries dans la vallée de l'Ourche. Il reste aujourd'hui une seule verrerie - la plus ancienne verrerie de France en activité - à La Rochère.

L'enjeu reste modéré. À l'intérieur du massif forestier, il n'y a aucune connexion visuelle.

Camp Celtique de Bonneval

Les Celtes constituent une civilisation protohistorique qui se définit par l'usage de langues celtiques et par certains particularismes culturels. Ils ont, jadis, été présents sur une grande partie du continent européen et en Asie mineure. L'apogée de l'expansion celtique se situe entre le VIII^{ème} siècle av. J.-C. et le III^{ème} siècle, marquée notamment par la civilisation laténienne au V^{ème} siècle av. J.-C. Une succession de conquêtes et de migrations les mène jusqu'en Galatie, en Asie mineure. Ainsi, leur domination s'étendait dans l'Europe actuelle de Galice jusqu'à Galați.

Les Celtes possèdent une culture riche qui s'épanouit pendant l'âge du fer. L'art celtique tend vers une abstraction, aujourd'hui appréciée. La culture celtique de La Tène survit en Irlande jusqu'au haut Moyen Âge.

Ne connaissant pas de réelle unité politique, les Celtes forment des tribus indépendantes les unes des autres qui peuvent toutefois se regrouper en confédérations. La société celtique possède également des lois, des coutumes, une religion et des rites qui les rapprochent. On les connaît essentiellement à travers les textes antiques grecs et romains, en particulier grâce au Commentaires sur la Guerre des Gaules de Jules César.

Les peuples celtes-gaulois vivaient en tribus, comme nous aujourd'hui nous vivons en villages. Pour se défendre facilement, ils cherchaient des endroits naturels, un plateau entouré de trois vallées profondes, comme ce site, ou simplement bordé d'une rivière ou bien d'une falaise. L'enceinte du camp est parfaitement visible sur tout le contour de la fortification (128 m de long et 83 m de large).

Ce plateau fut habité peut-être quelques centaines d'année avant J.C, il n'a jamais été occupé par les Romains (pas de traces de fortifications en murs de pierres).

Le camp fut habité par les chefs de la tribu, sûrement aussi par des chefs religieux (druides), des soldats, des esclaves et des artisans. Les Gaulois étaient un peuple de paysans, cultivant l'épeautre et pratiquant l'élevage, ils s'installaient forcément en dehors des remparts.



Photo 75: Remparts du Camp Celtique de Bonneval

(Source : Vosges itinérance et overblog martineschoering)

L'enjeu est quasiment nul, en raison de la position du camp au sein de la Forêt de Darney.

Le Vallon Druidique

Le vallon de Saint-Martin, appelé aussi communément « vallon druidique », est situé sur le territoire de la commune d'Escles dans les Vosges, en France. Ce site est réputé pour ses vestiges légendaires, notamment le cuveau des Fées, la fontaine le Bœuf et la grotte Saint-Martin.

Lieu façonné par une tradition millénaire de cultes religieux et de pèlerinage, il intrigue toujours les historiens dont les fouilles archéologiques n'ont pas permis de confirmer les théories actuelles. Les présences celtes puis gallo-romaine ont inspiré une légende tenace de rituels druidiques voire de sacrifices humains, remis en cause à la fin du XXe siècle. La chapelle, vestige d'un ermitage, et de nombreux signes de la christianisation du vallon montrent la volonté de supplanter les cultes païens lors des premiers siècles de notre ère.

Dans son mémoire sur le cuveau des fées, Mangin propose l'hypothèse que le monolithe avait pu être destiné aux sacrifices humains, pratiqués par les druides, même s'il annonce ne pas avoir trouvé de preuve tangible.

Atelier de Paysage Eliane HOUILLON – Novembre 2016

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) – Implantation du Parc Eolien de Gruey lès Surance (88)

H2AIR

On ne trouve pas de documents antérieurs faisant référence à cette légende et il faudra attendre une quinzaine d'années avant qu'elle prenne sa vigueur.

En 1860, le maire d'Escles répond à une enquête dans laquelle il relate les deux traditions concernant le cuveau des Fées. La première raconte que des fées enchanteresses faisaient la lessive dans cette auge, tandis que la seconde reprend les idées de Mangin sur un cuveau servant à « recueillir le sang des victimes humaines ». Cette pseudo-tradition se renforça avec le temps, notamment par l'entremise d'une notice élaborée en 1861 par un instituteur de Vioménil, M. Barbier. La légende continua à faire son chemin ; E. Gley, dans sa Géographie des Vosges, indique la présence de monuments celtiques à Escles. En 1887, Léon Louis mentionne à nouveau le cuveau des Fées de « période gauloise ». Enfin, une monographie rédigée à l'occasion du centenaire de la Révolution française de 1789 par l'instituteur du village évoque la « pierre à sacrifice ». De « pierre druidique » (1907), elle devint même « centre religieux des druides ».

Mais c'est en 1929 que l'on rencontre pour la première fois la mention de « vallon druidique » dans le livret « La Vôge avant les Romains » du capitaine Larose, avec moult détails en plus : « les grottes mystérieuses de Saint-Martin, ses puits à ablutions, ses fontaines sacrées, sa pierre aux Chevaux et son refuge du Châtelet ». Le militaire annonce alors qu'il s'agit d'une « tradition constante et bien accréditée » qui fit dire à l'abbé Voinnon, curé d'Escles en 1908 : « le souvenir des druides s'est conservé assez général dans la population ». À partir de cette époque, des cartes postales sont éditées avec des druidesses habillées de blanc et hantant la grotte principale.

L'appellation connut alors une reconnaissance officielle. À partir de 1953, les visiteurs purent voir des panneaux « vallon druidique » installés et en 1976, l'IGN révisa ses cartes en ajoutant cette mention qui n'existait pas auparavant.



Photo 76: Cuveau des fées

(Source : Vosges itinérance)

L'enjeu est quasiment nul, en raison de la position du Vallon Druidique au sein de la Forêt de Darney.

III.6 Approche sensible : perception du site depuis l'extérieur (périmètre intermédiaire)

Dans le périmètre intermédiaire, la plupart des points de vue clés sont difficilement visibles en terme de perception potentielle du projet éolien.

Les panoramas de la page suivante montrent que la position stratégique du parc éolien, sur le plateau entre la vallée de la Saône et du Coney, fait qu'il est perçu en fond de perspective. De plus, dans ces vues panoramiques, la forêt joue un grand rôle d'écran visuel, entier ou partiel, tout comme la trame paysagère existante, bien fournie, qui, avec des bosquets, haies et micro-boisements créent, souvent, des plans intermédiaires dans les différentes vues.

Le site est perceptible depuis la Côte de la Vôge sur le territoire de la commune de Provenchères-lès-Darney à l'Ouest.

Ainsi qu'à l'Est sur les pentes de la vallée du Coney à proximité de la commune de Hardémont.

CONCLUSION :

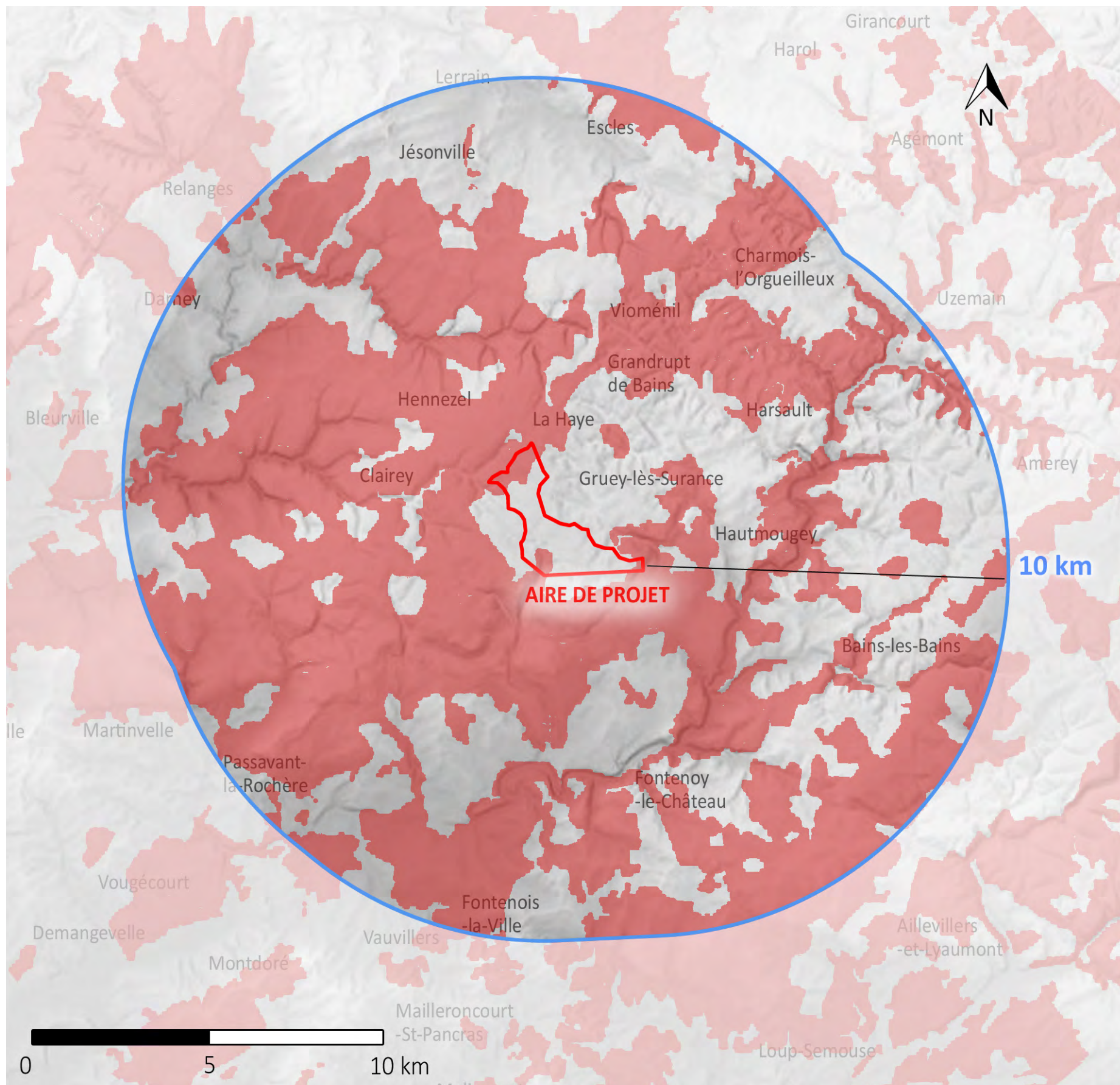
Globalement le site d'implantation des éoliennes peut être perceptible mais à grande distance et à partir des points les plus hauts en raison du relief vallonné ainsi que la présence d'une surface forestière vraiment importante...



Photo 78: Le site de Gruey vu de l'Ouest – Provençères-lès-Darney à 19 km
(Source : Google Earth 2011)



Photo 77: Le site de Gruey vu de l'Ouest – Hardémont à 12 km
(Source : Google Earth 2011)



Carte 42: Paysages fermés par les boisements ou le relief
 (Source : Géoportail, Atelier de Paysage)

III.7 Paysages fermés

Les vues lointaines et les vues rapprochées sont conditionnées par des paysages pour la plupart fermés.

La fermeture des paysages dépend de la dimension et de la concentration d'éléments verticaux qui cloisonnent les profondeurs de vues : il s'agit principalement des reliefs, ici représentés par des vallées encaissées, les plateaux et les buttes témoins ; et des zones couvertes par une végétation haute de type boisements, ripisylve...

Les zones rouges sur la carte correspondent aux paysages fermés. Ces zones sont donc susceptibles d'être moins sensibles au projet éolien. A contrario, les parties qui ne sont pas rouges sont plus sensibles en termes de paysage.

EXEMPLE DE PAYSAGES FERMÉS A SENSIBILITE FAIBLE :



Photo 79: Les ouvertures dans la Forêt se font rares
 (Source : Atlas des paysages des Vosges)

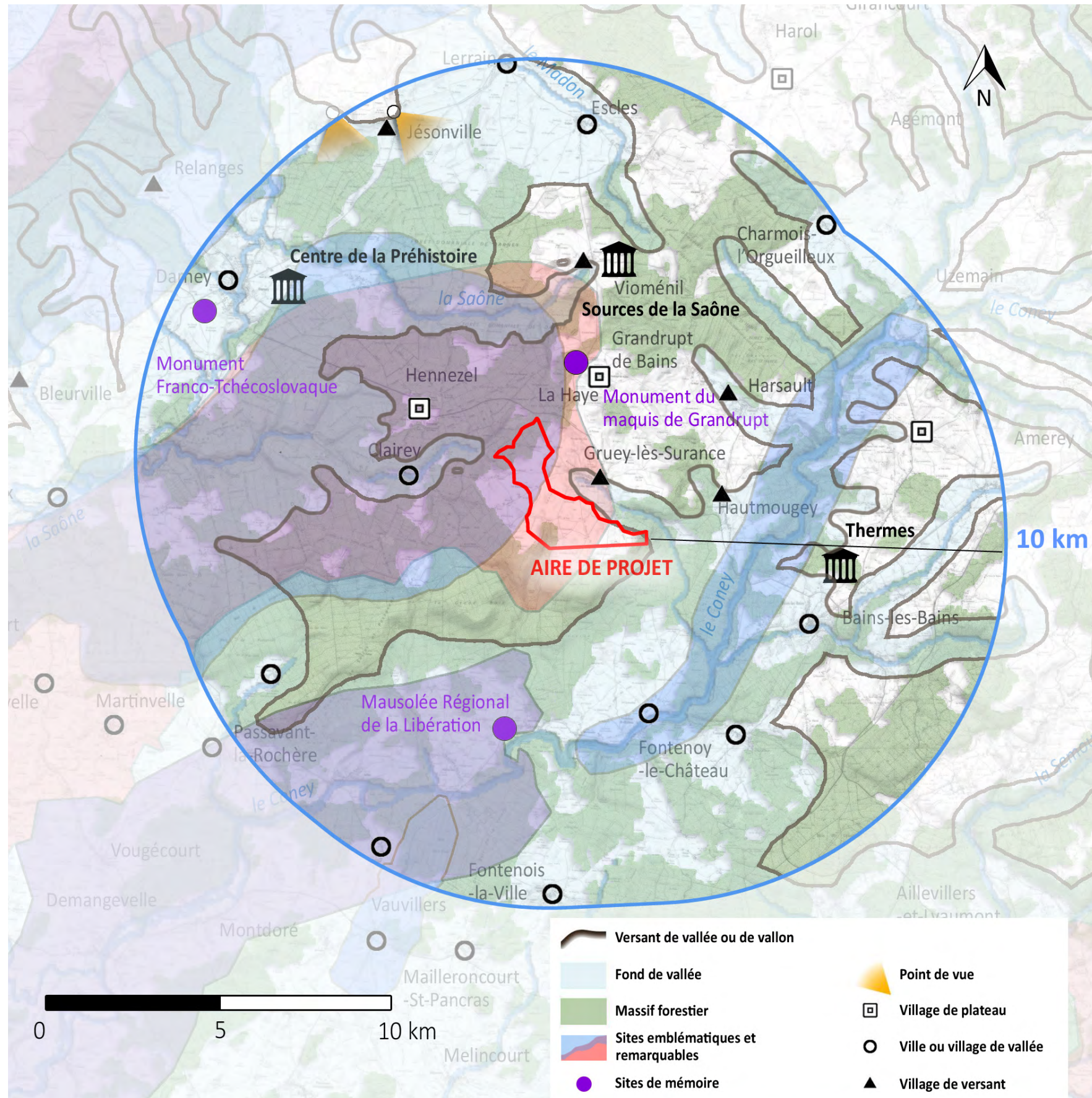


Photo 80: Les fonds de vallées encaissées
 (Source : Atlas des paysages des Vosges)



Photo 81: Les cœurs de villages bloquent les vues
 (Source : Atlas des paysages des Vosges)

III.8 Synthèse paysagère (périmètre intermédiaire)



Carte 43 : Synthèse paysagère sur le paysage intermédiaire

(Source : Géoportail et Atelier de Paysage)

Atelier de Paysage Eliane HOUILLON – Novembre 2016

Dossier de Demande d’Autorisation Environnementale (DDAE) – Implantation du Parc Eolien de Gruey lès Surance (88)

H2AIR

Une position stratégique :

- Aux confins Sud du département des Vosges avec la Haute-Saône ;
- Aux franges du grand massif de la forêt de Darney ;
- L'appartenance à plusieurs unités géographiques :
 - Au centre un relief de plateau dessinant une proue définie par la convergence des vallées du Coney et de la Saône ;
 - Au Nord et au Sud les deux vallées : la vallée naissante de la Saône et celle plus encaissée de son affluent le Coney.

Un relief qui favorise, notamment au Nord, des paysages ouverts, offrant des vues lointaines et des vues plus rapprochées vers le Sud.

Un environnement à caractère plutôt rural et forestier, aux paysages préservés, offrant néanmoins un caractère patrimonial diffus notamment au Nord.

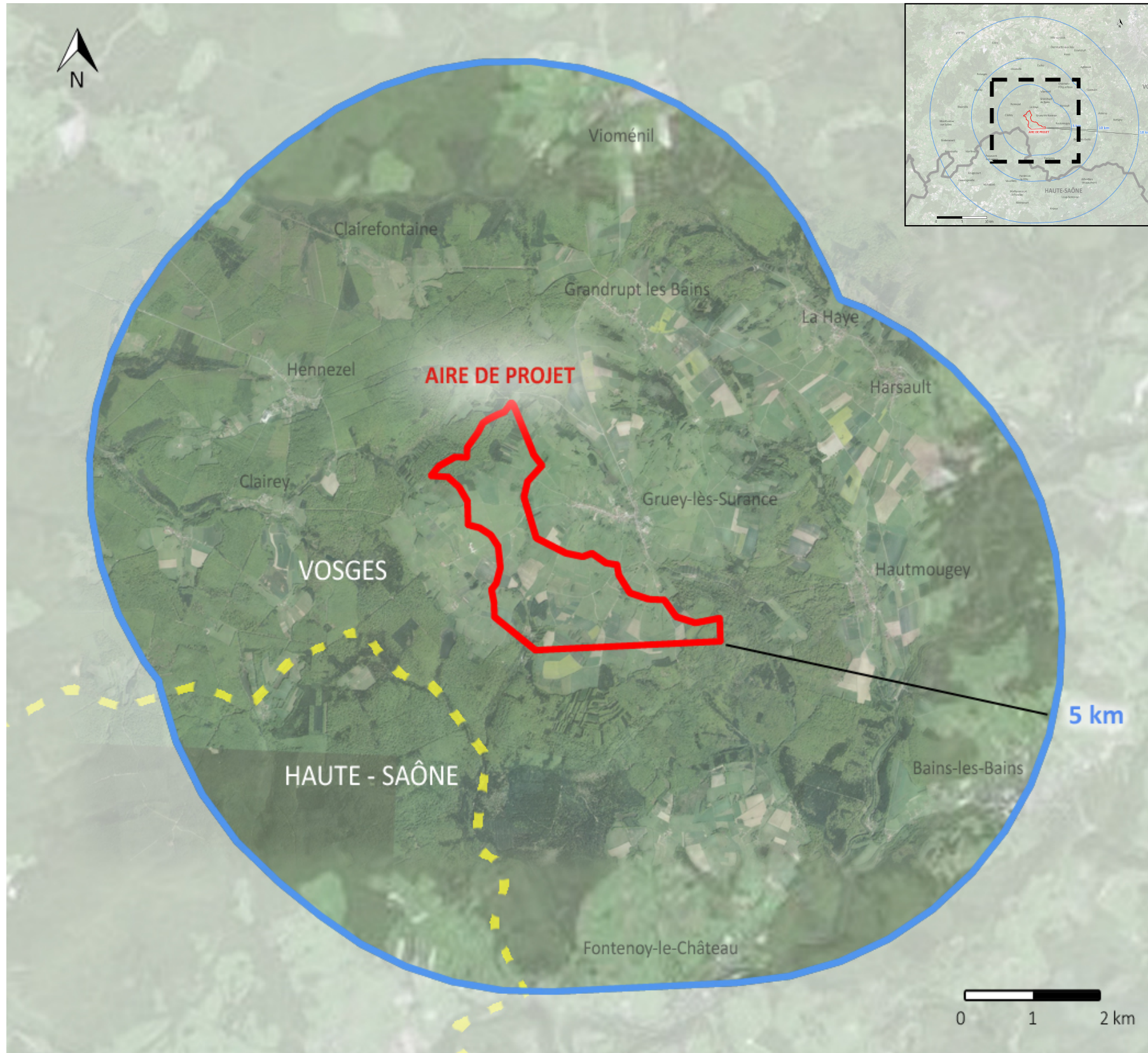
La présence de quelques villages issus d’un habitat regroupé avec une ville thermale située aux confins du périmètre de 10 Km (Bains-les-Bains « La-Vôge-lès-Bains »).

Un réseau viaire représenté, essentiellement, par une Route Départementale traversant d’Est en Ouest le périmètre étudié et appelée également « Route Thermale ».

Une implantation du parc éolien dans une clairière pâturée, à quelques encablures du village de Gruey et de ses hameaux.

Conclusion : une architecture pour le parc éolien à trouver pour l’implantation des machines, afin qu’elles deviennent un repère dans le paysage.

Carte 45 : Zone de recadrage à 5 km autour de la zone de projet
(Source : Atelier de Paysage)



Carte 44: Photographie aérienne 5 km autour de la zone de projet
(Source : Atelier de Paysage)

IV. Périmètre rapproché de 5 km

L’étude du territoire, à cette échelle plus réduite, permet de mieux préciser la diversité du territoire qui influe sur le degré de sensibilité dans les zones de proximité qui sont les plus exposées.

Le périmètre rapproché s’étend dans un rayon de 5 km afin de pouvoir englober l’ensemble du territoire de la commune de Gruey-lès-Surance ainsi que les premières communes avoisinantes comme Hennezel, Grandrupt-de-Bains et le Clairey.



Photo 82: 1 – Amont Grandrupt RD164 - direction Gruey
(Source : Google Earth 2011)



Photo 83: 2 – Amont Hennezel RD40D - direction Gruey
(Source : H2air)